

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2875>



2008 - 2009

Bulletin du S2-21 (Décembre 2008)

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Publications du S2-21 - Bulletins S2-21 - Bulletins S2-21 2008-2009 -



Publication date: mercredi 14 janvier 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Reproduction du bulletin Spécial Côte d'Or
n° 2 supplément n° 5 au n° 64 de novembre 2008

EDITORIAL : REcul GOUVERNEMENTAL N'EST PAS ABANDON ! ON CONTINUE !

Darcos vient de reculer et d'annoncer que sa « réforme » du lycée ne s'appliquerait pas à la rentrée 2009. Le SNES Côte d'Or, qui dès le début a pris clairement position pour l'abandon de ce projet, se réjouit de cette annonce, à mettre au compte de la mobilisation des personnels et des lycéens. Cependant, nous ne saurions nous satisfaire d'un simple report de cette « réforme ». En effet, les dizaines de milliers de suppressions de postes qu'elle était censée justifier demeurent et sont même programmées jusqu'en 2011.

Ce premier recul ne saurait nous faire oublier l'avalanche de mesures maintenues contre l'École Publique, c'est pourquoi nous appelons à poursuivre la mobilisation avec nos collègues de tous les secteurs de l'Éducation pour :

- l'abandon définitif de cette réforme des lycées
- l'annulation de toutes les suppressions de postes
- l'arrêt de la généralisation des bac pro 3 ans, le rétablissement des BEP et des bac pro en 4 ans
- l'abrogation des mesures destructrices de l'école primaire : menaces contre l'école maternelle, suppressions des deux heures de cours, suppression de 3 000 postes de RASED*, service minimum d'accueil...
- le maintien de l'enseignement agricole public, contre la fermeture des lycées agricoles publics comme celui de Semur ;
- la défense de la formation professionnelle des maîtres, de l'enseignement supérieur et de la recherche publique.

Quoi qu'en dise Darcos (ou ses successeurs), il ne saurait pour nous y avoir de « consensus » sur des « réformes » ou des projets qui détruisent notre système éducatif, de la maternelle à l'université. Ne le laissons pas reprendre l'initiative, c'est le moment de mettre en avant nos revendications et l'école que nous voulons.

Le secrétariat départemental du SNES Côte d'Or

* Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

SOMMAIRE

- Edito..... P. 1
- Réforme des lycées..... P. 2 à 5
- Le prétendu devoir de réserve
Procès contre un collègue
de Longvic..... P. 6

PS:

cf. La reproduction du bulletin en .pdf en pièce jointe